

1. Editorial

L'activité en 2020 a été marquée principalement par la crise sanitaire qui a considérablement modifié les habitudes d'accompagnement, aussi bien au sein de l'hébergement qu'au sein de l'accueil de jour.

2. Mission et prestations délivrées

La MAS a pour vocation d'assurer aux personnes accueillies un cadre de vie répondant à leurs besoins en soins en préservant leur autonomie et en maintenant leurs acquis et de permettre un accès à des activités socio-éducatives, occupationnelles, culturelles et sportives.

La surveillance médicale et les soins y sont constants. Les thérapies actives et les soins intensifs sont dispensés dans les hôpitaux.

L'établissement propose 3 services :

- Un internat de 28 places (dont deux places fléchées TSA),
- Un accueil temporaire de 2 places (90 jours maximum/an),
- Un accueil de jour de 14 places (dont deux places fléchées TSA).

2.1. Une activité perturbée par de nouvelles modalités d'accueil

Les périodes de confinement avec la suspension des retours en familles les week-end, la fermeture complète de l'accueil de jour pendant plusieurs semaines et sa réouverture progressive par groupes de taille plus restreinte d'un maximum de 8 bénéficiaires, ont entaché le fonctionnement traditionnel de prise en charge.

L'activité réalisée au sein de l'hébergement reste néanmoins relativement proche du prévisionnel du fait que les absences prolongées de certains résidents sont compensées par l'omniprésence d'autres bénéficiaires qui n'ont pu retourner en famille.

Activités Hébergement	2016	2017	2018	2019	2020
AGREMENT	28	28	30	30	30
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365	365	365	365	366
JOURNEES PREVISIONNELLES	8889	8992	9038	9068	9183

JOURNEES REALISEES	9009	9262	9277	9816	9294
ECART	120	270	239	748	-111
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	101,35%	103%	102,64%	108,25%	101,21%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	57	57	59	45	52
Activités Accueil de jour	2016	2017	2018	2019	2020
AGREMENT	12	12	14	14	14
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	202	202	202	202	202
JOURNEES PREVISIONNELLES	2030	2041	2182	2480	2157
JOURNEES REALISEES	2043	2098	2331	2658	1343
ECART	13	57	149	178	-814
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	100,64%	102,79%	106,83%	107,17%	62,26%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	15	15	17	18	18

Un bénéficiaire de l'accueil de jour demeure toujours dans les effectifs mais ne vient plus sur site à la demande de sa famille depuis trois ans maintenant en raison de graves problèmes de santé. Pour les mêmes raisons de santé, une bénéficiaire ne fréquente plus l'accueil de jour depuis la fermeture provisoire du 16 mars 2020.

Une autre bénéficiaire de l'accueil de jour n'est, elle, plus accueillie sur site en raison de sa dangerosité en lien avec la carence de suivi spécialisé.

Deux bénéficiaires de l'accueil de jour sont habituellement accueillis sur un groupe dédié à l'hébergement, du fait de leurs troubles autistiques. Le risque de contamination croisée nous a obligé à repenser leur accueil : un bénéficiaire est pris en charge à l'accueil de jour et le deuxième voit son accueil suspendu jusqu'à « réouverture de l'hébergement ». L'accueil de l'un sur le service de jour fonctionne sans trouble du comportement en raison du nombre de bénéficiaires restreints sur le collectif.

L'année 2020 a été marquée par le décès de deux résidents emblématiques en cours d'hospitalisation, en avril et en décembre sans lien avec la Covid 19.

2.2. Répartition de l'effectif des personnes accompagnées

➤ Répartition des effectifs par sexe

Le paysage des effectifs de la MAS n'a pas évolué au décès de deux résidents par les nouveaux arrivants car leur genre est équilibré.

➤ Répartition par âge

La répartition par âge continue de démontrer l'avancée en âge des résidents ce qui pose de véritables enjeux dans l'accompagnement de résidents dont l'état de santé et la forte dépendance ne leur permettent plus de bénéficier d'activités éducatives. En 2020, la question de l'orientation en EHPAD a été abordée et travaillée pour 5 résidents.

2.3. Les admissions

➤ Internat

Deux admissions ont pu être organisées en 2020 :

L'une concerne une bénéficiaire de l'accueil de jour et de l'accueil temporaire dont le maintien à domicile a été rendu impossible du fait du décès inopiné de sa mère seule aidant. En l'absence de notification MDPH vers un accueil permanent, cette personne a pu être prise en charge, par dérogation, au-delà des 90 jours d'accueil temporaire.

La deuxième admission concerne un résident qui bénéficiait déjà d'un accompagnement par le CAAHM et le SAMSAH de l'Association et dont les séjours en accueil temporaire sur le service et au préalable à la MAT d'Harthouse ont facilité la réussite de son admission à titre permanent. Le maintien des liens familiaux et le travail étroit avec la famille est dans cette deuxième situation un renforçateur de la réussite de l'admission.

➤ Accueil temporaire

Un des deux bénéficiaires de l'accueil de jour et pris en charge à l'hébergement, a pu se voir proposer quelques jours d'habituance à l'internat, en janvier et février 2020.

➤ Accueil de jour

La MAS n'a prononcé aucune nouvelle admission sur l'accueil de jour. Seul le bénéficiaire habituellement accueilli à l'hébergement est venu rejoindre le groupe, sans pour autant que sa présence n'augmente les effectifs.

2.4. Les sorties des effectifs

➤ Internat

Deux résidents sont décédés en cours d'hospitalisation en 2020. La difficulté pour les membres de l'équipe est de ne pas avoir pu pour ceux qui le souhaitent dire au revoir à des bénéficiaires qu'ils accompagnaient parfois depuis plusieurs années en lien avec les restrictions de visites des services hospitaliers.

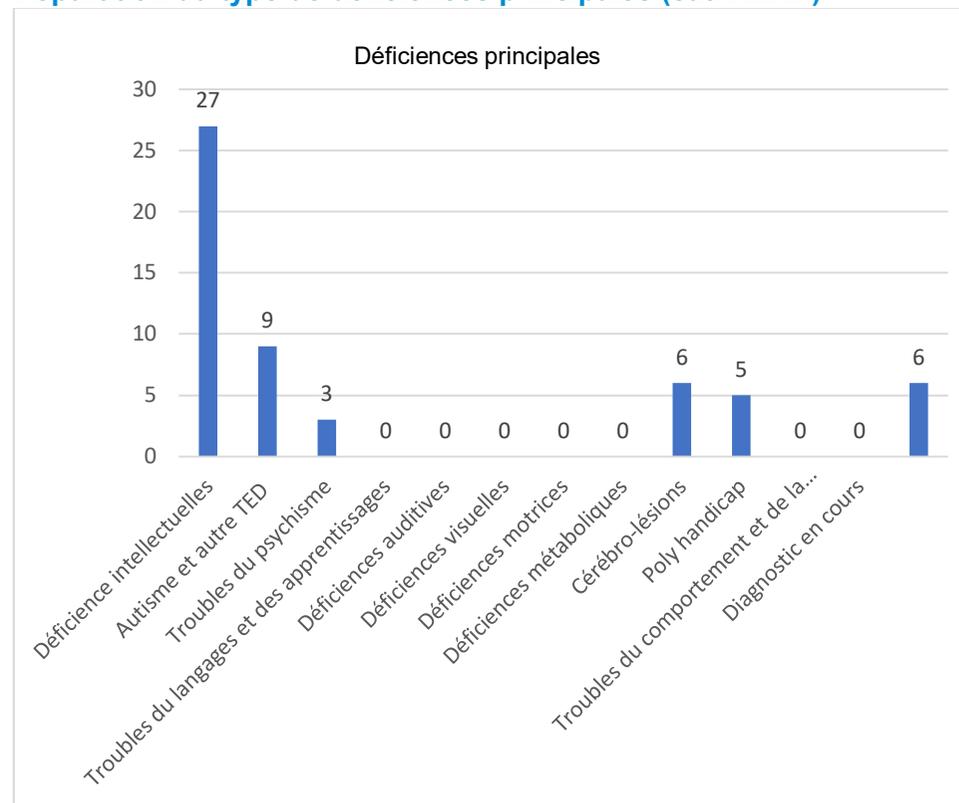
➤ Accueil de jour

La suspension de l'accueil d'une bénéficiaire en raison de forts troubles du comportement et d'actes d'hétéro-agressivité de forte ampleur a été prononcée en 2019. Cette personne n'a pas encore quitté officiellement les effectifs de la MAS en lien avec la complexité de la situation.

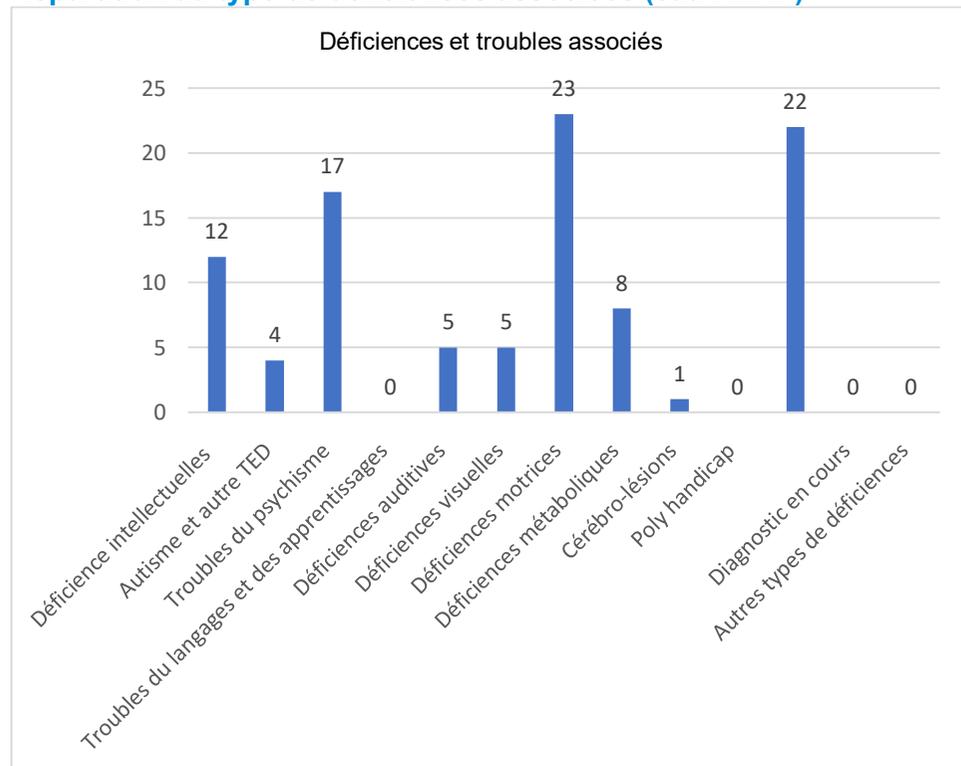
2.5. Les types de handicap

Nous ne relevons aucun changement majeur concernant le public accompagné sur l'année 2020 par rapport à l'année antérieure. Il demeure hétérogène et demande donc une grande adaptabilité aux membres de l'équipe, ce qui rend les accompagnements collectifs complexes.

Répartition du type de déficiences principales (cat. ANAP)



Répartition du type de déficiences associées (cat. ANAP)



En raison de l'absence de communication verbale ou de trouble du langage chez la grande majorité des bénéficiaires, nous n'avons intégré aucun bénéficiaire dans la catégorie « troubles du langage et des apprentissages » car il est habituellement reconnu que la catégorie comprend les personnes ayant un trouble « dys » (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) ou un TDA/H (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), ce qui n'est pas le cas des bénéficiaires de la MAS.

3. Les faits marquants de l'année

3.1. La vie de l'établissement

Comme l'ensemble du secteur, la MAS a été impactée par la crise sanitaire qui a conduit à des modifications profondes de l'organisation et de la prise en charge des résidents et bénéficiaires.

Sur le service d'hébergement, nous avons dû mettre en œuvre de nouvelles modalités d'accueil et avons su répondre à la majorité des souhaits des familles en

organisant des retours à domicile sur des périodes plus longues que le week-end, ou des prises en charge en interne pour les parents contraints par des obligations professionnelles.

Dans la majorité des cas, les résidents ont su s'adapter et n'ont présenté aucun trouble du comportement. Grâce à l'attention des professionnels portée au respect des mesures barrières et à l'hygiène de façon générale, fin 2020, la MAS pouvait se réjouir de ne compter aucun cas de COVID parmi les résidents de l'hébergement.

Sur le service d'accueil de jour, la situation a imposé une fermeture du service de mî-mars à mi-juin, période pendant laquelle nous sommes restés en lien avec les familles de manière à pouvoir évaluer leurs éventuelles difficultés et répondre à leurs besoins en accueil temporaire, en visite à domicile pour des promenades, en matériel éducatif... Toutes les situations étaient maîtrisées à domicile et aucune intervention de la MAS n'a été nécessaire. Un cas de COVID positif a été détecté suite à un test antigénique réalisé à la MAS mi-novembre 2020 sur une bénéficiaire. Ce résultat n'a pu être confirmé, le test PCR est quant à lui resté négatif.

La crise sanitaire nous a obligé à repenser les accompagnements notamment ceux des bénéficiaires de l'accueil de jour dont la jauge est passée à l'accueil de 8 bénéficiaires en simultané en lieu et place des 12 à 14 au moment du déconfinement et l'horaire du matin (accueil à 9h sur le groupe au lieu de 8h30). La diminution de la taille du collectif et les 30 minutes de plus de sommeil le matin a été hautement profitable à l'ensemble des bénéficiaires qui sont plus apaisés sur le collectif et plus à même de profiter des activités proposées par les professionnels en poste.

2020 a été marquée par une forte mobilisation des professionnels autour de la problématique sanitaire.

Ainsi, les professionnelles de l'accueil de jour sont venues renforcer les équipes de l'hébergement, certains titulaires ont reporté ou réduit leurs congés, d'autres ont pu réaménager leur temps de travail malgré des impératifs personnels comme la garde des enfants... L'établissement a également bénéficié d'un renfort par certains professionnels d'un autre service de l'Association dont une de façon régulière et constante sur plusieurs semaines. Et malgré l'interdiction de fréquenter les lieux publics, les idées de sorties (en forêt notamment) et d'activités intérieures n'ont pas manqué.

Après un travail sur l'amélioration du logiciel de gestion du temps de travail et des cycles sur Planning First, le poste de chargé de mission RH a été diminué de 1 à 0,25 ETP, ce qui a augmenté la charge de travail des cadres et de l'assistante de direction notamment en raison des changements perpétuels de planning.

3.2. Le travail autour du projet personnalisé

L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés ont été interrogés lors de l'évaluation externe en 2019.

Un travail de relance de la dynamique a pu être entrepris en 2020 malgré les difficultés pour se réunir. Ainsi, pour les trois quarts des résidents et bénéficiaires, nous avons pu organiser les réunions de synthèse avec les familles et tuteurs sur 2020. Certaines rencontres ont dû être reportées sur le début de l'année 2021, d'autres n'ont pu avoir lieu du fait de l'absence prolongée des bénéficiaires.

Cette démarche a été très appréciée des familles qui, pour certaines d'entre elles, n'avaient pas eu de rencontre avec les professionnels de la MAS depuis 2 ou 3 ans.

Il nous reste à améliorer la mise en œuvre concrète des axes de travail et le suivi des bilans intermédiaires. Le manque de stabilité des effectifs en lien avec un absentéisme chronique et des postes ne favorise aucunement la régularité de la mise en œuvre des objectifs des projets.

3.3. Les actions à visées sociales, inclusives et partenariales mises à mal

Les animations, visites, sorties en magasin ou au restaurant, ainsi que la poursuite des partenariats ont été mises à mal en 2020 du fait des restrictions de circulation et de rassemblement inhérentes à la pandémie.

Selon les périodes de l'année, les visites des proches ont dû être soit complètement suspendues, soit organisées hors hébergement, en extérieur ou en salle de réunion. Elles ont répondu à un protocole « strict » reprenant les gestes barrières, un questionnaire d'auto-évaluation, un nombre de personnes et une durée limités, le tout étant organisé selon un calendrier des rendez-vous pris avec les familles.

Les rencontres prévues dans le cadre du projet de la chorale inclusive Bulles de Sons (en partenariat avec la Vill'A), les séances de médiation animale avec l'Association Ther Arc-En-Ciel et Lianes et les prestations avec Pôle Sud et le CAAHM ont été annulées. L'équipe éducative attend avec impatience de pouvoir reconduire ces actions.

Même si les professionnels ont pu repérer un manque d'envie de la part des résidents, des difficultés motrices, une plus grande fatigabilité, d'autres activités ont été fort heureusement maintenues avec quelques aménagements. L'accès n'étant plus possible pour les résidents dans le Bibliobus, les éducateurs se chargeaient d'emprunter les ouvrages à leur nom.

Selon la criticité de la période, certaines séances de médiation animale ont pu être reprogrammées pour la plus grande joie des résidents et grâce à la vigilance des professionnels (un groupe d'animaux par groupe de résidents par exemple).

Le partenariat avec l'association Horse'up (équithérapie) a pu être conservé pendant le 2^{ème} confinement (un décret du Ministère des sports préconise le maintien des activités physiques pour les personnes en situation de handicap). Un nouveau créneau pour les personnes avec TSA a même été créé (1 fois par semaine) depuis

le mois de septembre 2020, ce qui nous a permis de maintenir pas moins de la moitié des séances prévues et d'en faire bénéficier 22 personnes. 8 résidents ont profité de deux sorties en Cimgo (vélo tout terrain adapté) en lien avec l'Association Théo 2, et 16 bénéficiaires de l'intervention de l'Association « Les racines au vent ».

De nombreuses autres activités ont été proposées aux résidents grâce à la créativité et au dynamisme des professionnels : Qi Cong, Boccia, Sarbacane, Chants, Chorale, Cuisine, Relaxation, Activités sensori-motrices, structurées, etc... sans exclure la mise en place d'outils de communication alternative ou augmentative offrant, aux résidents en difficultés, une meilleure compréhension des tâches et une prévisibilité sur leur déroulés de journées.

L'année 2020 n'a pas pu voir se tenir de fête d'été en présence des familles ni de fête de Noël avec l'éclat des fêtes antérieures. Pour autant l'intervention au sein de l'établissement de l'homme orchestre Rémy Bricka financé grâce au don généreux d'un parent d'une résidente a pu égayer une fin d'année quelque peu morose en offrant un moment d'allégresse musicale.

4. Un souci constant d'amélioration de la prestation

Plusieurs travaux ont été initiés ou pérennisés en 2020 avec le souci constant d'améliorer les prestations rendues au sein de la MAS.

Suivi des repas : afin de d'assurer un meilleur suivi de la facturation et une maîtrise accrue de notre réponse apportée aux besoins alimentaires des résidents et des professionnels, un outil de commande, de transmission des besoins et de suivi a été mis en place afin de créer un lien plus sécurisé entre les services et le prestataire.

Document unique d'évaluation des risques professionnels : un travail de révision du DUERP a été initié.

Document d'analyse des risques infectieux : l'analyse du DARI et la mise en place de certains protocoles inexistant ont permis de passer d'un niveau de 4% des objectifs atteints début 2020 à 41,9 % au milieu de l'année.

Protocoles et instructions de travail : dans un objectif d'harmonisation des pratiques professionnelles, un certain nombre de documents de référence ont été actualisés sur des sujets aussi variés que la sécurisation du circuit du médicament, les projets personnalisés, les tenues professionnelles, les troubles de la déglutition, la prise en charge d'un résident atteint de Covid 19, les modalités en cas de décès, la création et le suivi des plans de soins, la sécurité alarme incendie.

Règlement général sur la protection des données : dans le cadre du projet RGPD initié par l'Association, la MAS, site pilote, a participé à sa mise en route à travers des entretiens de maturité, et se tient prête à déployer le reste de la démarche.

Focus sur ... la qualité des soins

Même si seuls les besoins médicaux les plus urgents ont été pris en compte durant les périodes les plus tendues de l'année 2020, nous décomptons 100 rendez-vous médicaux et 15 hospitalisations, dont 14 au NHC et 1 au Centre Hospitalier d'Erstein dans le cadre de troubles du comportement excessifs d'un résident pour lesquels des investigations supplémentaires se sont avérées nécessaires. Les autres hospitalisations concernent 5 résidents qui présentent des problématiques de santé récurrentes.

Plusieurs suivis de prestations ont été confiés à l'équipe IDE afin d'en offrir une meilleure gestion de par leur centralisation. Il s'agit du suivi du matériel médicalisé (avec notre prestataire LCM qui vient sur site une fois par semaine depuis décembre 2020), du suivi des séances de pédicurie, d'orthophonie...

L'équipe médicale a fait appel à l'équipe mobile de gériatrie de la clinique de La Toussaint (dans le cadre de la recherche de problèmes somatiques chez un résident non communiquant) et à l'équipe d'hospitalisation A Domicile (pour un résident en retour d'hospitalisation pour la prise en charge de ses soins d'escarres). Le cabinet d'IDE libéral intervient toujours régulièrement afin d'assurer aux résidents une continuité dans les soins, ce qui garantit une souplesse appréciable dans la gestion des imprévus.

Les soins en quelques chiffres :

- 66 bilans sanguins depuis mai 2020 date depuis laquelle cette prestation est assurée en interne,
- 2 bilans de nutritionniste,
- 21 résidents pris en charge par la pédicure,
- 3 bilans de l'orthophoniste, et un suivi régulier (2/semaine),
- 16 résidents bénéficient de séances de kinésithérapie,
- 34 chutes déclarées (dont 31 à l'hébergement).

5. Ressources humaines au 31.12.2020

L'année 2020 est avant tout marquée par une forte mobilisation des professionnels focalisée sur les problématiques de confinement, de respect des mesures barrières, et le volontariat des accompagnants de l'accueil de jour, et d'autres services de l'Arsea, d'intervenir à l'hébergement.

Néanmoins, la fin d'année demeure marquée par des vacances de poste sur les postes d'AMP / Aide-soignant en CDI à défaut de candidats ce qui fragilise le fonctionnement courant de l'équipe et entraîne une fatigue des titulaires obligés de compenser et composer avec des intérimaires.

Ces carences de postes ne sont à notre sens pas à lier avec la qualité de vie au travail à la MAS mais symptomatique d'un manque d'intérêt pour le secteur dont les

contraintes des postes d'internat (travail un we sur deux avec horaires d'internat) sont difficiles à accepter pour des professionnels, dont la valorisation financière demeure problématique en lien avec le gel du point de la convention collective qui n'augmente pas de façon alignée à l'augmentation du coût de la vie et plus récemment du Ségur de la santé qui valorise exclusivement à date les soignants de la fonction publique et l'absence de congés trimestriels attribués à d'autres services de l'association ou situés dans le quartier.

5.1. L'évolution de la masse salariale

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2018	2019	2020
42,73	41,73	39,35

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para-médical	Médical	Services Généraux
CDI	39,35	1,80	1,00	14,50	14,50	0,55	7,00
CDD temporaire	3,25		0,25		3,00		
CDD remplacement	8,00	1,00	1,00	2,00	1,00		3,00
Apprentis	2,00			2,00			

Comme 2019, l'année 2020 demeure marquée par un poids conséquent de l'intérim dans le fonctionnement du service avec toujours un vivier d'intérimaires qui interviennent régulièrement. L'établissement comptabilise 8 075 heures d'intérim (contre 10 700 en 2019) soit environ 258 000 € (contre 326 000€ en 2019). Cette baisse s'explique par la réduction voire l'annulation des congés de certains salariés du fait du confinement et donc un besoin réduit au recours à l'intérim.

Ce recours aux accompagnants intérimaires continue, comme les années précédentes, de s'expliquer par des arrêts perlés de quelques professionnels et d'arrêts longs cumulés aux difficultés de recrutement liées à la pénibilité de l'accompagnement, au manque d'attractivité du secteur et à la pénurie de professionnels diplômés (AS, AMP, AES).

Notons quelques chiffres illustrant le champ des ressources humaines :

- Sortie des effectifs : 2 accompagnants, et 1 IDE.

- Embauches en CDI : 5 accompagnants (dont 1 période d'essai non validée).
- Embauches en CDD de longue durée : 5 accompagnants et 2 agents de service intérieur (dont un jeune professionnel en fin d'accompagnement du dispositif Mineur Non Accompagné de l'ARSEA).

- 1 Aide Educatif et Social
- 1 Aide-Soignant
- 1 ergothérapeute.

La MAS continue de s'inscrire dans une volonté d'accompagnement dans la montée en compétences des salariés. Ainsi :

- une accompagnante titulaire d'un diplôme d'animatrice a pu, en septembre 2020, prendre de nouvelles fonctions en tant qu'éducatrice chargée de l'animation, sur un poste d'éducatrice spécialisée pour lequel la professionnelle va engager une VAE.
- une agent de service intérieur a démarré une formation d'AS dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Le climat social a connu une nette amélioration au cours de l'année 2020 grâce notamment à la création du poste de chargé de mission RH qui s'est concentré sur l'amélioration des procédures RH et surtout la gestion du planning avec la complète révision des cycles de travail. Ce soutien a permis au cadre de se concentrer sur le management de proximité et l'amélioration des pratiques professionnelles. Ce poste de chargé de mission a été diminué à 0,25 ETP à partir de septembre 2020.

5.2. Les formations

Même si toutes les formations prévues n'ont pu être tenues du fait des restrictions liées à la crise sanitaire, les évènements suivants ont pu avoir lieu en 2020 :

- formations obligatoires en sécurité incendie pour remettre à niveau les compétences des membres de l'équipe pluridisciplinaire,
- formation sur le logiciel de soins Easysuite,
- intervention du CRA (Centre Ressource Autisme) sur 2 journées,
- information réalisée en interne par un IDE et à l'adresse des ASI sur les troubles de la déglutition,
- présentation sur la démence assurée par Dr Ionescu.

5.3. L'accueil de stagiaires

L'établissement demeure site ouvert sur l'accueil des stagiaires soit un total de 19 stagiaires sur l'année répartis comme suit :

- 1 bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)
- 13 aides-soignants
- 1 éducateur sportif
- 3 IDE
- 1 moniteur éducateur (contrat de professionnalisation, jusque juin 2021)

L'établissement accompagne également deux professionnels dans une démarche de contrat de professionnalisation :

6. Conclusion

L'année 2020 a été marquée par la remarquable mobilisation des membres de l'équipe de l'établissement sur fond de crise sanitaire. La mobilisation des membres de l'équipe de direction aux côtés des équipes dont la présence remarquable des cadres du service et des IDE aux côtés des accompagnants de proximité ont permis de traverser la crise sans dire sereinement mais de façon apaisée en mettant l'accent sur les gestes barrière, les protocoles renforcés mais aussi sur des loisirs alternatifs pour égayer la vie des résidents.

Les repérages opérés durant les ajustements menés pendant la crise sanitaire en lien avec un projet d'extension de la MAS nous permettront de capitaliser les bonnes pratiques lors de la concrétisation de ce projet.